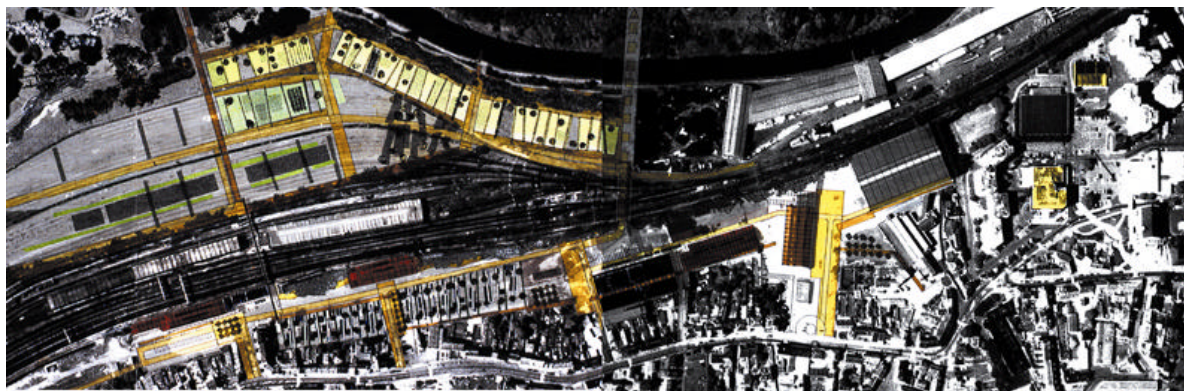


Le nouveau rail



Marc Pelosse, architecte - France
Carole Guyon, architecte - France

29, quai St Vincent
69001 Lyon France

Tél / fax : 04 72 00 20 02

Portrait

UNE EQUIPE DE FORMATION EUROPEENNE, A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE ORIENTEE VERS L'AMENAGEMENT URBAIN

Marc Pelosse, 33 ans, Catherine Guyon, 27 ans, après des études à l'école d'architecture de Lyon, à l'université technique de Berlin et à l'université d'architecture de Florence, sont aujourd'hui engagés dans une activité principalement orientée vers l'urbanisme et les études d'aménagement public.

Projet

ENGAGER LA REVITALISATION DE JEUMONT ET DES COMMUNES VOISINES

La voie ferrée est affirmée comme "la dominante identitaire" partagée par les communes du Val de Sambre. En faisant circuler un tramway sur les rails, la frange du faisceau ferroviaire - qui est aujourd'hui rupture - peut devenir un lien.

La réalisation du tramway serait l'élément structurant, le fil d'Ariane du Val de Sambre. L'équipe Pelosse-Guyon travaille sur les limites de ce ruban ferré pour créer les moteurs d'une revitalisation de la ville.

IRRIGUEES PAR LE TRAMWAY, LES FRANGES INDUSTRIELLES SE TRANSFORMENT

Les abords du tramway deviennent un espace public autour duquel les lieux traversés, principalement des franges industrielles, se transforment.

Accueillant activités et programmes publics, les bâtiments identifiés par le programme d'European, ainsi que quelques-uns créés de toutes pièces,

servent de point de départ pour le développement futur.

RECONVERTIS, LES BATIMENTS INDUSTRIELS ABRITENT DES EQUIPEMENTS

Un lieu d'échange et de savoir se pose à cheval sur la voie ferrée et sur l'aire de dédouanement. La gare et une partie du faisceau, mémoire des lieux, deviennent un musée ferroviaire, le parc du rail. L'école compagnonique est développée. L'atelier D, reconverti devient salle des congrès, cinéma, médiathèque et bibliothèque.

UN QUAI ARTICULE LA VILLE AUX ESPACES FERROVIAIRES

Un quai surélevé, le "front de fer", constitue le support d'une séquence d'équipements : salle de concert, ancien bâtiment Sernam réinvesti en école de musique, tours d'accès aux passerelles de franchissement de la voie.

Ce quai se prolonge en mail planté. Les rives de la Sambre sont conservées en parc fluvial, espace préservé de l'urbanisation.

Le point de vue de l'équipe

"L'élément unificateur est un transport collectif ferré, un tramway qui utilise le rail, élément fort de la structure paysagère du Val de Sambre.

La frange du rail devient alors un espace public à l'image d'une plate-forme de tramway."

"Une centralité d'un nouveau type née du "front de fer"."

Le point de vue du jury

"L'idée de faire un tramway intercommunal utilisant l'emprise des voies ferrées pourrait être l'occasion de relier des quartiers

de la conurbation, de faciliter la vie locale, d'aménager la frange des voies."

Le point de vue de la ville

"Nous apprécions l'idée de créer un tramway, tout en demeurant sceptiques sur celle de le faire circuler sur les voies, domaine réservé de la SNCF. L'intérêt de ce projet est d'éclairer des problématiques complexes intercommunales, de souligner la

nécessaire mobilisation d'acteurs et de compétences diverses pour travailler de pair sur les espaces publics et la programmation des bâtiments à réhabiliter."

Évaluation

UN "QUAI" ENTRE FER ET VILLE.

L'équipe candidate pose que le renouveau de cette ville industrialo-ferroviaire sinistrée passe en premier lieu par son intégration accrue dans la conurbation du Val de Sambre. Cette intégration s'effectuera d'abord grâce à l'amélioration de la mobilité et de l'accessibilité en tous points de la vallée. Un projet de tramway empruntant les voies ferrées en est le vecteur et la condition première.

Un "quai" multifonctionnel (dont le traitement et le dimensionnement restent peu définis) est implanté à l'interface entre les espaces statiques de la ville et ceux cinétiques du monde ferroviaire.

Il relie la gare à l'ouest et la halte fluviale à l'est à proximité du centre-ville. Il accueille une mixité de programmes d'activités et de logements.

En référence aux anciens quais et halles ferroviaires, de grandes toitures le couvrent en partie, suggérant des espaces d'accueil pour des activités diverses.

La volonté, associée à un projet de tramway ou de tram-train, de retrouver un vis à vis entre le paysage urbain et celui du chemin de fer en fond de vallée, c'est-à-dire de replacer l'agglomération dans son grand paysage avec toutes ses composantes, est assez caractéristique des démarches de reconquête des friches et de la mémoire ferroviaires qui se développent aujourd'hui dans les villes de triage.

Henri Wacrenier.

T H È M E

MOBILITE ET PROXIMITE

réseaux, tramway, accessibilité, paysage, mixité fonctionnelle, rénovation.